

Service-Public.fr Le site officiel de l'administration française

A1, A2, : à quoi correspondent ces niveaux de langue ?

Vérifié le 31 mai 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le cadre européen de référence pour les langues (CECRL) est un classement qui permet d'évaluer son niveau de maîtrise d'une langue étrangère.

À quoi correspond le niveau A1?

A1 correspond à un niveau d'utilisateur élémentaire (niveau introductif ou de découverte).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets
- · Savoir se présenter ou présenter quelqu'un
- · Pouvoir poser à une personne des questions la concernant et répondre au même type de questions
- · Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif

À quoi correspond le niveau A2?

A2 correspond à un niveau d'utilisateur élémentaire (niveau intermédiaire ou usuel).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

- · Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines de l'environnement quotidien (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, travail)
- · Pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels
- · Savoir décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats

3 sur 3 23/01/2024, 11:35